

## CEO DE RTL BELGIUM

## Philippe Delusinne

Entretien réalisé par  
Pierre-François Lovens

*“Bien sûr que je vais regarder les Diables Rouges sur la RTBF ! D’autant plus attentivement qu’à partir de septembre, ils seront sur RTL avec l’UEFA Nations League.”*

Philippe Delusinne a déjà connu des jours plus tranquilles. Depuis l’annonce, en septembre dernier, du plan #Evolve – destiné à “transformer” l’entreprise audiovisuelle qu’il dirige depuis mars 2002 – le patron de RTL Belgium est entré dans une zone de turbulences. Un peu naïvement, il avait pensé que le volet social de ce plan allait être réglé en trois mois et que le départ de 88 collaborateurs se ferait sans trop de remous. “J’ai probablement sous-estimé l’impact médiatique

de ces départs”, reconnaît celui qui a pourtant travaillé, durant une vingtaine d’années, dans la pub et la communication. “On avait fait le choix de ne pas communiquer durant la négociation du plan. Aujourd’hui, je ne dis pas qu’on a fait le mauvais choix, mais je me pose tout de même des questions.” S’il sort de sa réserve, c’est pour réagir à l’affaire Rosenblatt. Mais, surtout, pour afficher sa détermination à poursuivre sa mission à la tête de RTL Belgium.

## “Une nouvelle génération doit prendre la relève chez RTL Belgique”

C’est un Philippe Delusinne à la fois décontracté et déterminé que nous avons interrogé, ce vendredi, au lendemain du coup de tonnerre qui a frappé le sommet de RTL Belgique. Jeudi, l’avocat de Stéphane Rosenblatt, le directeur historique de la télévision du groupe privé, a déposé une citation en référé devant le tribunal de travail de Bruxelles. M. Rosenblatt s’estime lésé par des changements intervenus dans ses attributions et demande à les récupérer. Tout en restant directeur de la télévision (RTL-TVI, Club RTL et Plug RTL), Stéphane Rosenblatt a dû céder la responsabilité des contenus de Bel RTL au profit d’Erwin Lapraille (ex-directeur du marketing). A aucun moment, dans ses réponses, M. Delusinne ne cite le nom de Stéphane Rosenblatt.

### Avez-vous revu Stéphane Rosenblatt depuis jeudi matin et l’annonce de la citation en justice ?

Non. Jeudi, j’étais à Paris toute la journée. Mais j’étais au courant de cette citation depuis dix jours. Je n’ai donc pas été surpris. Ce que je n’avais pas du tout prévu, c’est qu’il médiatiserait la chose. Il avait invité deux journalistes sur place pour entendre la plaidoirie de son avocat avant même que le juge des référés ne reçoive le dossier. C’est assez particulier. Il a donc choisi la voie d’une médiatisation à outrance du dossier. Je ne souhaite pas me mettre en défaut par rapport à une décision de justice qui se prendra apparemment le 12 juillet après les plaidoiries. Sachez en tout cas que c’est avec beaucoup de force et de détermination qu’on ira défendre le point de vue de l’entreprise par rapport à quelqu’un qui défend ses intérêts personnels.

Dans ma fonction de CEO, je gère la somme des individualités dans l’intérêt de l’entreprise. Face à un membre du personnel qui aurait un intérêt différent de celui de l’entreprise, je défendrai toujours l’intérêt collectif de celle-ci. Au-delà de ça, je veux exprimer mon incompréhension par rapport à quelqu’un avec qui j’ai travaillé sans problème durant plus de 16 ans et qui, depuis trois semaines, s’est mis dans la peau d’un personnage que je ne reconnais pas.

### Vous imaginez pouvoir continuer à travailler avec Stéphane Rosenblatt ?

Jusqu’à mercredi, je pensais que ça pouvait encore être possible. Mais avec tout ce qui a été déclaré jeudi par son avocat, et qu’il cautionne complètement, ça rend les choses vraiment compliquées. J’attends maintenant avec beaucoup de sérénité les plaidoiries et la décision du juge pour voir s’il a été une pauvre victime.

### Pour les équipes de RTL Belgique, cette “guerre des chefs” ne fait que renforcer un climat d’inquiétude. Le personnel n’était-il pas déjà assez bousculé par le plan #Evolve de transformation et le départ de 88 collaborateurs ?

Aux membres du personnel, je veux leur dire simplement que nous avons défini, de façon très structurée, une stratégie d’entreprise qui nous remettra sur les bons rails pour les prochaines années. Nous avons franchi toutes les étapes de cette transformation, dont la dernière était de changer certains modes opératoires et certaines affectations au sein du comité de direction. Ce n’est pas une citation qui va venir changer la détermination de l’entreprise et de ses actionnaires qui, à l’unanimité, soutiennent le plan mis sur la table. Je me rends évidemment compte de l’émotion que ça peut provoquer au sein de l’entreprise. Je suis surpris par la virulence de l’atta-

que. Mais mon rôle est de rester serein et déterminé. Je le répète: je sais vers où on va et le conseil d’administration me soutient à l’unanimité. Si une individualité se met en défaut par rapport à ça, c’est son droit. Et si son choix est de s’adresser à un tribunal, le juge tranchera. Mais il n’y a aucune crainte à avoir pour l’entreprise et son personnel. Il y a une équipe de direction qui s’occupe de l’intérêt collectif et une personne qui se préoccupe de son intérêt personnel. Les gens apprécieront.

### L’image de la grande “famille RTL” a été sérieusement écornée en l’espace de quelques mois...

RTL est une entreprise avec un “affectio societatis” extraordinaire. Mais nous sommes arrivés à une fin de cycle. Une nouvelle génération doit prendre la relève de personnes qui ont, derrière elles, 30 ou 35 ans de maison. Dans le plan #Evolve, on a inscrit la nécessité de se préparer à un nouveau RTL, sans pour autant renier nos valeurs. RTL Belgique n’est pas une entreprise en crise. C’est une entreprise déterminée, qui sait ce qu’elle fait et vers où elle veut aller.

### Vous comptez rester en poste jusqu’à quand ?

J’ai 61 ans et j’ai un défi extraordinaire à relever: amener l’entreprise sur une trajectoire pérenne dans les trois ans qui viennent. Alors, revenez me voir dans trois ans. J’aurai 64 ans et je vous dirai ce qu’il en est.

### Philippe Delusinne est-il en train de rendre la mariée aussi belle que possible pour permettre à RTL Group de quitter le marché belge ?

C’est totalement faux, même si je sais que ce scénario continue à circuler. Cela a été confirmé lors d’un conseil d’entreprise par RTL Group : nous ne sommes pas à vendre ! Je travaille sur un plan à 3 ans pour redonner à cette entreprise le tremplin qu’elle mérite en vue de rester sur le marché belge de façon durable.

## “Nous ne sommes en rien des prédateurs étrangers”

**L'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge, en septembre, n'a pas provoqué, jusqu'ici, le tsunami que vous redoutiez. Ce fut pourtant l'élément déclencheur du plan de transformation #Evolue. Vous en avez exagéré l'effet ?**

Si le tsunami n'a pas encore eu lieu, c'est parce que nous avons réagi ! Les grilles télé de la rentrée de septembre n'ont jamais été aussi fortes. Cela nous a permis d'enregistrer les meilleures audiences depuis 2006. Dans le même temps, TF1 faisait sa moins bonne rentrée depuis plusieurs années. Notre régie a aussi très bien travaillé en faisant barrage à l'arrivée de TF1. Mais cela ne veut pas dire que la guerre est gagnée. On doit continuer à se méfier.

**C'est pour cette même raison que Jean-Paul Philippot demande qu'on inscrive un mécanisme de compensation financière dans le prochain contrat de gestion de la RTBF...**

Je suis outré que l'administrateur général de la RTBF, entreprise publique, puisse faire une telle demande ! Je ne vois pas au nom de quoi la collectivité devrait payer le fait qu'un nouveau concurrent est arrivé sur le marché publicitaire.

**Vous suivez la renégociation du contrat de gestion de la RTBF avec attention ?**

Plus que ça : avec une vigilance absolue !

**La RTBF et d'autres estiment pourtant que RTL étant une chaîne luxembourgeoise, elle n'a pas à interférer dans ce type de négociation...**

Ça, c'est la chose qui m'irrite le plus ! RTL Belgium n'est pas une société étrangère. Elle a payé près de 50 millions d'euros l'année dernière en impôts sur les bénéfices et en charges sociales sur les près de 700 personnes qui travaillent chaque jour dans ce bâtiment ! Il existe toutefois une directive européenne sur les Services de médias audiovisuels (SMA), confirmée par trois décisions de justice, qui indique que nous sommes rattachés historiquement au Luxembourg. Mais nous ne sommes en rien des prédateurs étrangers ! Nous contribuons à l'emploi, à la production audiovisuelle et aux caisses de l'Etat belge. Qu'on ne vienne donc pas nous dire que RTL Belgique serait culottée de donner son avis sur ce qui passe ici. Je rappelle enfin que 34 % de notre capital est entre les mains d'entreprises belges (à travers la société Audiopresse, Ndlr) et qu'elles sont très contentes de recevoir, chaque année, plusieurs millions d'euros, sous forme de dividendes, ce qui permet de contribuer au pluralisme de la presse en Belgique francophone.

**Les résultats financiers n'étaient pas bons l'an dernier, avec une chute du bénéfice d'exploitation (Ebitda) de 56 %, à 21 millions d'euros. Le plan #Evolue aura-t-il déjà un impact cette année ?**

Oui, il y aura déjà un impact positif. On devrait terminer les six premiers mois de l'année avec une croissance globale de nos revenus de 1 % malgré un très mauvais début d'année en TV sur le plan des recettes publicitaires. Sur l'ensemble de 2018, notre Ebitda sera largement au-dessus des 30 millions d'euros (contre 45 millions en 2016).

### Régulation

“Nous ne sommes pas des hors-la-loi”

**Différend.** Dans un entretien accordé à “La Libre” jeudi, Karim Ibourki, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, rappelait que RTL Belgium se trouvait dans le champ de compétences du régulateur. “*Nous sommes excessivement légalistes*, dit, pour sa part, Philippe Delusinne. *Si la loi change, nous nous y conformerons. Nous n'avons aucun problème avec le CSA. Mais, en l'état actuel de la loi, quand une plainte est déposée à notre encontre, nous allons nous expliquer devant l'Alia (le régulateur luxembourgeois, Ndlr)*”. Depuis 2009, RTL Belgium estime que ces chaînes de télé ne doivent plus se soumettre aux règles du CSA. En 2017, ce dernier a toutefois décidé de ne plus transmettre les plaintes vers le Luxembourg, comme il le faisait depuis 2010, et de les traiter lui-même... L'imbroglio est donc total. “*Nous ne sommes pas des hors-la-loi*, insiste Philippe Delusinne. *Je rappelle simplement que le CSA a été débouté trois fois contre nous.*”